



Monsieur le Maire, Lionel BENHAROUS
96, rue de Paris
93260 les Lilas

Les Lilas, le mardi 6 janvier 2026

Objet : Préavis de grève du 1er janvier au 31 janvier 2026

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des journées d'actions de la fonction publique nous relayons le préavis de grève départemental qui couvre la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2026, de 0 à 24h, applicable aux agents territoriaux de la ville des Lilas et du CCAS.

Ces journées permettront de porter les revendications suivantes, sur le plan national :

- **Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agent·es territoriaux, en portant sa valeur à 6 € ;**
- **Une revalorisation générale des salaires, des régimes indemnitaire et des pensions de retraites ;**
- **Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;**
- **L'abrogation de la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la Fonction publique, et celle de la contre-réforme des retraites pour un retour à l'âge de départ à la retraite à 60 ans ;**
- **Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent·es dès qu'ils remplissent les conditions ;**
- **La création de postes et la lutte contre la précarisation par la titularisation des agent·es contractuels et des personnes porteuses de handicap ;**
- **L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales afin de garantir une réponse aux besoins de la population via des services publics de proximité dotés de personnels ;**

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels. Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le bureau,
Éric Karges